



19 Décembre 2012

**Déclaration du co-juge d’instruction international  
 concernant les sites de crimes supplémentaires sur  
 lesquels portent les investigations dans le dossier  
 n° 004**

Le Bureau des co-juges d’instruction a été saisi d’un réquisitoire supplétif concernant des investigations supplémentaires dans le dossier n° 004. Les informations concernant un certain nombre de sites de crimes sur lesquels portent actuellement les investigations dans ce dossier n’ont pas encore été communiquées au public. En application de la règle 21 1) c) du Règlement intérieur, le co-juge d’instruction international communique les informations suivantes relatives à ces sites :

**SITES SUPPLÉMENTAIRES DANS LE DOSSIER N° 004**

**A) PROVINCE DE BATTAMBANG**

- **Bureau de sécurité Thipakdei** et **site de travail Tuol Mtes**, commune de Thipakdei, district de Koas Krala, province de Battambang
- **Phnom Tra Cheak Chet** et **Along Vil Breng**, village de Ruessei Preah, commune de Chhnal Mean, district de Koas Krala, province de Battambang
- **Bureau de sécurité du secteur 1** et **site d’exécution Damnak Reang**, village de Banan, commune de Kanteu, district de Banan, province de Battambang

**B) PROVINCE DE PURSAT**

- **Fosses Tuol Seh Nhauv** et **site d’exécution Prey Krabau**, communes de Rumlech et Khnar Totung, district de Bakan, province de Pursat (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- **Prison Phum Veal**, commune de Talo, district de Bakan, province de Pursat (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- **Prison Svay Chrum** (ou « **Phum Thkaul** ») et **prison Boeng Bat Kandal** (ou « **Trach Kraol** »), commune de Boeng Bat Kandal, district de Bakan, province de Pursat (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- **Site d’exécution Pagode de Chanreangsei - Kaun Thnoat** ou **charniers et puits du village Cham**, commune de Rumlech, district de Bakan, province de Pursat (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- **Site d’exécution de Veal Bak Chunching**, commune de Sre Sdok, district de Kandieng, province de Pursat (*mesures dirigées contre les personnes évacuées de la Zone Est*)

**C) PROVINCE DE TAKEO**

- « *Site d'exécution Prey Sokhon* » et « *centre de détention Wat Ang Srei Muny* », village de Sy Sla, commune de Thlea Prachum, district de Koh Andet, province de Takeo (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- *Village forestier Slaeng ; Wat Angkun ; sites d'exécution des villages de Preil et Saom et sites d'exécution et prison Wat So Ben*, communes de Kok Prech et Kampeng, district de Kirivong, province de Takeo (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- *Centre de sécurité Wat Pratheat*, commune de Kok Prech, district de Kirivong, province de Takeo (*mesures dirigées contre les Khmers krom*)
- *Centre de sécurité Kraing Ta Chan*, district de Tram Kak, province de Takeo (*mesures dirigées contre les Khmers krom et contre d'autres personnes*)

**D) PROVINCE DE KAMPONG THOM**

- « *Prison coloniale de Kampong Thom* », Kampong Thom, province de Kampong Thom (*purge de la zone Centrale*)

**E) PROVINCE DE KAMPONG CHAM**

- « *Site d'exécution Thnal Bek* », commune de Svay Teap, district de Chamkar Leu, province de Kampong Cham (*en relation avec le centre de sécurité Wat Baray Chan Dek*)

\* \* \*

Tout témoin ou victime disposant d'informations relatives à ces sites peut s'adresser à la Section d'aide aux victimes, qui les renseignera sur la présentation d'éléments de preuve et sur les conditions de recevabilité des demandes de constitution de partie civile :

**Section d'appui aux victimes,  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens**

Route nationale 4

Chaom Chau, Porsenchey

BP 71

Phnom Penh, Cambodge.

Téléphone : 023 861 893 ou (permanence) 097 742 4218

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi sauf les jours fériés